Harriet Irving Library
University of New Brunswick

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO — EDMUNDSTON, N.-B., 7 AVRIL, 1932. — DIX-NEUVIEME ANNEE No. 14

## ACTIVITES ACEJISTES

### Dans la Région

*Fondations à St-Léonard, St-André, Drummond, St-Quentin et Kedgewick. — De nombreuses assistances. — Plus de 800 nouvelles recrues à l'A. C. J. C.*

256 S'INSCRIVENT A ST-QUENTIN

*MM. J. Corbin, L. Laforge, A. Ouellet, D. Garant, et J. E. Thibault respectivement élus présidents de ces nouveaux cercles. — Les autres officiers dans ces paroisses.*

L'organisation de la Jeunesse catholique dans le diocèse de Chatham progresse avec des résultats dépassant les espérances.

Le R. P. Paré, dont le zèle envers cette oeuvre mérite toute notre reconnaissance, marche de succès en succès, toujours croissants, visitant deux et même trois paroisses, par jour. Mardi dernier, il établissait des cercles à St-Léonard et à St-André; le lendemain à Drummond, puis à St-Quentin.

Dans ses allocutions, l'aumônier général de l'Association, tout en expliquant l'objet de l'organisation et résumant ses oeuvres passées, s'appliqua à démontrer ses relations coopératives importantes avec la population agricole et rurale.

A ST-LEONARD

Le cercle du "Christ-Roi" fut fondé à St-Léonard (en bas), le 29 mars, à une assemblée qui eut lieu dans l'église, à trois heures de l'après-midi. 75 personnes étaient présentes, et cinquante de ce nombre donnèrent leurs noms pour inscription dans l'A. C.J.C.

M. le curé Benjamen Saindon qui présenta le conférencier, est l'aumônier du cercle.

Officiers: Président, Jack Corbin ; vice-président, Ernest Nadeau; Secrétaire, Noel B. Gervais; Conseillers: Félix Lebel, Ernest Parent, Achille Martin, Edgar Michaud.

A SAINT-ANDRE

Le soir du même jour, M. le curé Félix Verret présidait une assemblée analogue, dans sa paroisse de St-André. L'assistance prit grand intérêt au discours du missionnaire acéjiste, qui ne manqua pas d'humour.

Malgré la mauvaise température et les mauvais chemins, 225 personnes étaient présentes, dont 148 joignirent l'Association. On s'attend encore à d'autres adhésions, d'ici quelque temps.

La fondation du cercle, dont le vocable sera "Eloi Martin", en mémoire du regretté pasteur qui s'était dévoué ardemment à l'éducation de la jeunesse, étant décidée, on procéda à l'élection des officiers qui sont les suivants: Président, Léonide Laforge Vice-président, Willie M. Cyr; Secrétaire, Lévite Laforge; Conseillers : Thomas Poitras, Willie St-Amant ; Omer Lévesque et Cyrus Godbout.

A DRUMMOND

167 hommes et jeunes gens des 350 présents, se sont inscrits dans le nouveau cercle 'St-Michel Archange' à Drummond, mercredi soir à l'assemblée qui eut lieu dans l'église paroissiale, sous la présidence de M. le curé Félix Dugal, qui fit la présentation du conférencier. Celui-ci parla particulièrement du devoir professionel et de la formation par l'A. C. J. C., dans les milieux ruraux.

Le cercle s'est donné les officiers suivants : Président, Albert Ouellet, (conseiller de l'endroit) ; Vice-président, Napoléon Desjardins; Secrétaire, M. l'abbé Solyme Azzie, vicaire; Conseillers: André Côté, Pierre Pelletier, Paul Godbout, Paul Thériault. L'abbé Félix Dugal en est l'aumônier.

A ST-QUENTIN

Un cercle de l'A. C. J. C. acadienne a été fondé à St-Quentin à l'issue d'une assemblée intéressante à laquelle assistait une foule considérable. Le Père Paré, parla longuement des problèmes locaux et des questions de coopération qui sont si importantes pour nos cultivateurs.

Le cercle qui portera le nom de Cercle "Eudore Martin" s'est donné les officiers suivants :

Président, D. Garant: vice-président, Georges-E. Lausier; Secrétaire, L. Gagnon; Conseillers: Georges Leclerc, Alphonse Côté, Hector Boissonneau, Edmond Lafrance.

Le nouveau cercle aura pour aumônier le curé actuel de la paroisse.

Il compte pour commencer deux cent cinquante-six membres inscrits.

A KEDGEWICK

A 7.30 heures, vendredi soir, au sous-bassement de l'église de Kedgewick se réunissait une assemblée d'une couple de cents jeunes.

En introduisant le conférencier, M. le curé J. B. Thibault manifesta sa volonté de fonder dans sa paroisse un cercle d'A. C. J. C., en conformité avec les désirs de Mgr l'évêque du diocèse.

Le R. P. Paré insista sur les responsabilités des cercles installés dans les milieux de ce genre, où nombre d'ouvriers et d'hommes de chantiers sont remplis de bonne volonté; il cita à l'appui de ses données les exemples de plusieurs cercles semblables dans l'Ouest canadien, où l'on rencontre des gens dévoués à l'oeuvre comme le président réputé par tout le pays, M. Fournier.

156 s'enrégistrèrent comme membres. Le cercle sur demande d'un conseiller, prit le nom de "Thibault", en marque d'estime et de reconnaissance à l'égard du dévoué curé actuel, qui devient l'aumônier.

Président: J. Ernest Thibault; Vice-président, Jos. D. Lévasseur; Sécretaire, J. Alfred Bélanger; Conseillers: Dr J. R. Boulet, Edmond Chassé, Emery Babin, Alexandre Malais.

Succès et longue vie efficace à tous ces nombreux cercles !

*NOUVEL OBUS*

Sheffield, Angl., 1er — Un nouvel obus d'une puissance de percussion extraordinaire est en voie de fabrication aux aciéries Hadfield ici, a annoncé sir Robert Hadfield, président du conseil. Cet obus pourrait perforer sans se rompre l'armure la plus dure d'un pied d'épaisseur.

## "QUINZE SUR SEIZE COMMISSAIRES ONT ETE TROUVES COUPABLES D'IRREGULARITES ET CENSURES"

### MISE AU POINT ET EXPLICATIONS DE M. J.-E. MICHAUD

Comme nous le disions la semaine dernière, le rapport de la Commission Hartley, chargée de faire enquête sur les accusations portées contre certains commissaires de chemins, révèle que quatre de ceux-ci ont été trouvés coupables de vol délibéré.

Avant la fin de la session M. J.-E. Michaud, député de Madawaska et l'un des leaders de la gauche, a bien voulu mettre au point certains journaux qui, par leur interprétation du rapport laissaient croire au public que quatre des commissaires seulement avaient été trouvés coupables, tandis que les autres avaient été exonorés. Voici plutôt les faits :

L'an dernier, sur le parquet de la Chambre, M. J.-E. Michaud, portait contre certains fonctionnaires du département de la voirie des accusations graves. Le gouvernement chargea le procureur général adjoint, M. Hartley, d'étudier ces accusations. L'enquête dura longtemps et nécessita plusieurs séances et l'audition de nombreux témoins. Des vols sérieux et des irrégularité graves furent mises à jour par le Commissaire dans le rapport qui fut soumis en chambre aux derniers jours de la session.

Cette enquête avait porté sur deux comtés seulement, le comté de Restigouche et celui du Madawaska. Ce sont, comme on le sait deux comtés acadiens. M. Michaud a fait à la fin de la session de brefs commentaires sur le rapport et a déclaré ce qui suit

"L'attitude de certains journaux a causé un malentendu dans l'esprit du public. On a déclaré dans les manchettes que onze commissaires (supervisors) avaient été exonérés et quatre condamnés. Le rapport cependant a trouvé que sur seize, quinze s'étaient rendus coupables d'irrégularités et les a censurés avec plus ou moins de sévérité et que quatre avaient été coupables de vol délibéré. On a dit que ces irrégularités s'étaient produites seulement dans les comtés français. Si on avait eu accès aux listes de paie de comtés, autres que ceux de Restigouche et de Madawaska, on aurait trouvé, croit M. Michaud, les mêmes irrégularités dans n'importe quel autre comté."

De retour à son bureau, M. J. E. Michaud nous a fait parvenir la lettre suivante que nous publions textuellement :

M. le Rédacteur,
"Le Madawaska"
Edmundston, N. B.
Monsieur :—

A mon retour de Fredericton, on a attiré mon attention sur la nouvelle que vous publiez en première page de votre journal le 31 mars relativement au rapport du Commissaire Hartley.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle qui, sans doute, vous a été transmise de Fredericton, j'ai constaté qu'elle contient plusieurs inexactitudes de nature à laisser vos lecteurs sous une fausse impression En toute justice pour le Commissaire Hartley, pour vos lecteurs et pour moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de faire cette mise au point :

D'abord, la presse en général a donné une fausse interprétation au rapport en publiant que 'onze commissaires avaient été exonérés". Il semble que vous avez tiré la conclusion un peu loin en publiant 'M. Joyime Cormier et six autres commissaires sont exonérés de tout blâme". D'après le rapport, un seul commissaire, M. Currie, a été complètement exonéré de tout blâme. Sept commissaires ont été trouvés coupables des charges portées contre eux et ont été condamnés à rembourser au Trésor Public des sommes variant de $11.75 à $170.50. Ces commissaires n'ont pas été exonérés de tout blâme, mais simplement d'avoir intentionnellement fraudé le Trésor Public. Le fait d'avoir été condamnés à rembourser au Trésor est une preuve qu'ils ne sont pas exonérés de tout blâme. Ces sept commissaires ont été en plus censurés à divers dégrés. Quatre autres commissaires ont été condamnés à rembourser de fortes sommes, mais recommandés à la clémence du Procureur-Général. Enfin, quatre commissaires ont été trouvés coupables de vol, condamnés à rembourser de forts montants, et en plus l'enquêteur recommande qu'ils soient traduits devant les tribunaux.

Maintenant, pour ce qui concerne MM. Joyime Cormier et J. Armand Cormier, commissaires de chemins mis en cause, ils ont exonérés de vol, et d'avoir intentionnellement forgé des listes de paye; mais ils ont été condamnés à rembourser $170.50 au Trésor Public, et tous deux sont fortement censurés par l'enquêteur en divers endroits dans le rapport.

Voici, par exemple, ce que dit le Commissaire (à la page 35 de son rapport) relativement à Joyime et Armand Cormier: 'Je trouve que le système de tenir les rapports et les listesde paye dans ce cas est le plus défectueux de tous les cas qui m'ont été soumis". A la page 36, le Commissaire trouve que Mr. Cormier a reçu la somme de $1055.50 "overpayments". Il lui donne crédit pour 4500 verges de gravier à 10 cts la verge formant un total de $450. M. Cormier a juré qu'il avait fourni cette quantité de gravier de sa propre terre. Eh plus, le Commissaire lui accorde un crédit de $435 pour des avances qu'il a prétendu avoir faites à des gens de St-André et qu'il aurait chargées sur les listes de paye au nom de ses propres employés. Le crédit que lui donne le Commissaire forme un total de $885 laissant une balance de $170.50 à rembourser.

A la page 39 du rapport, la Commissaire dit ceci; "Ces commissaires (les Cormiers) ont dû être suspendus dans le cours de l'été, et bien que je les exonère de l'imputation de fraude, je le fais avec hésitation, parceque le système de tenue de livres adopté par Joyimé Cormier est tellement compliqué qu'il s'est lui-même exposé à être fortement censuré pour les moyens dont il s'est servi".

Enfin, le Commissaire conclut son rapport comme ceci (page 39): "Je suis d'opinion que le 'Supervisor" Joyime Cormier,en plus qu'il soit tenu de rembourser la somme de 170.50 au Trésor Public, mérite d'être censuré sévèrement pour la manière qu'il a tenu ses livres".

Voici la liste des commissaires qui doivent faire des remboursements au Trésor Public et le montant que chacun doit rembourser : —

| *Nom* | *Montant* |
|---|---|
| Alexander C. Hickey | $12.75 |
| Archibald Murchie | $11.75 |
| Stanley Culligan | $33.00 |
| Philip Pelletier | $17.75 |
| David Smearer | $19.25 |
| Joyime Cormier | |
| J. Armand Cormier | $170.50 |
| John Ouellette | $325.13 |
| Rémi Marquis | $669.25 |
| Octave Lepage | $3,265.75 |
| Théophile Degrosiers | $1,078.24 |
| George Lavoie | $697.25 |
| Joseph Tardy | $806.99 |
| Joseph C. Marcoux | $855.75 |
| Total : — | $7,963.36 |

Bien à vous,
J. E. MICHAUD,
député.

## LES POMPIERS SONT APPELES CE MATIN

*L'édifice Edmond Lachance menacé de dectruction. — Peu de dommages à l'épicerie Madore.*

Les pompiers ont été appelé ce matin vers 7.45 heures pour éteindre un commencement d'incendie dans la cuisine du logement qu'occupe M. Camille David, officier des douanes, dans l'édifice Edmond Lachance, sur la rue Canada.

Le feu se propageait rapidement lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux; il avait déjà causé des dommages appréciables dans les appartements de M. David et la fumée s'était répandue dans tout l'édifice, dans l'épicerie de M. Eddie Madore et dans les logements supérieurs. L'automobile de M. Laine de Priceville, Que, remisée dans le garage, en dessous de la cuisine ou était le feu, put être sortie sans recevoir de dommages.

Les flammes furent vite contrôlées lorsque les pompiers mirent deux jets d'eau. Les dommages sont couverts par les assurances.

## LE DECES DE MLLE EMMERSON

A EDMUNDSTON

Lundi soir est décédée à Edmundston, après une courte maladie, Mlle Georgian Emmerson, fille de feu Thomas Emmerson. La défunte était âgée de 52 ans. Outre sa mère, Mme Thomas Emmerson, elle laisse dans un grand deuil une soeur, Marie, et deux frères, Archie et Walter.

Les funérailles ont eu lieu ce matin dans l'église Immaculée-Conception au milieu d'un grand concours de parents et amis.

"Le Madawaska" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de sa sincère sympathie.

## L'Hon.M. RICHARDS DEVIENDRAIT JUGE

*Une rumeur veut que le premier ministre remplacerait le juge Grimmer qui serait nommé sur le Bureau des Compensations.*

Fredericton, N.-B., 1. — Il est rumeur ici que le juge Grimmer, de St-Jean, se retirerait du banc de la Cour Suprême pour accepter la présidence de la Commission des accidents de travail. Monsieur le juge Grimmer était le président de la Commission chargée d'enquêter sur la loi des accidentés du travail.

Sa mise en retraite créera une vacance dans la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et il est également rumeur que le premier ministre de la province, l'honorable C.-D. Richards, serait appelé à le remplacer. Le gouvernement a déjà fait connaitre son intention de réorganiser dans un avenir prochain le bureau de compensation.

## DECES A KEEGAN

Keegan, (C.D.V.B.) — Les funérailles de feu Donat Roy, résident de Keegan, qui a succombé à la tuberculose, jeudi dernier, à sa demeure, ont eu lieu samedi matin en l'église St-Rémi de cette ville. Le R. P. Alfred St-Martin officiait au service funèbre.

Le défunt était âgé de 47 ans, et célibataire. Il était fils de feu André Roy de ce village. Lui survivent : trois soeurs, Mme Baptiste Beaulieu Mme Mac Auclair et une autre soeur, résidente à St-David aussi, un frère, M. Joseph Roy de cette ville. Nos sympathies.

## LE PROPRIETAIRE DU "ST-LAURENT" PERD SON EPOUSE

*Madame Alphonse Paré de Rivière-du-Loup, décédée jeudi, inhumée samedi à Saint-Patrice. — Agée de 48 ans. — Elle était fille de M. Achille Chouinard de Rimouski.*

SOEUR DE Mme Ed. BOULAY DE CETTE VILLE

Nous avons appris avec vif regret le deuil profond causé à notre estimé confrère, M. Alphonse Paré, éditeur-propriétaire du Journal "Le Saint-Laurent", à Rivière-du-Loup, par le décès de son épouse, (née Philomène Chouinard), survenu au cours de la nuit, jeudi dernier, à la suite d'une longue maladie.

Feu Madame Paré laisse pour la pleurer, outre son époux, neuf enfants, dont cinq garçons: MM. Fernand, Jean-Marie, Gilles, Maurice et Yves; quatre filles: Mesdemoiselles Gilberthe, Andréa, Marthe et Denise; son père, M. Achille Chouinard, de Rimouski; trois frères, MM. Joseph Chouinard, cultivateur de Gravelbourg, Auguste, courtier, de Winnipeg et Pierre, de Rimouski; cinq soeurs: Mme Oscar Morisette (Delphine) de Rimouski, Mme Alexandre Côté (Agnès), de Rimouski, Mme Edmond Boulay, (Marie-Anne), d'Edmundston, Mme F. A. Pelletier (Marie-Louise), de Montréal, Mme Lionel Laliberté, (Augustine) de Rivière-du Loup et Mme Camille Paradis, (Berthe), de Detroit, Michigan.

"Le Madawaska" prie M. Paré, sa famille et les autres parents en deuil, d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

## Les Funérailles de Feu David Morneault

Les funérailles de feu David Morneault, de cette ville, dont nous avons rapporté le décès survenu le 24 dernier, ont eu lieu le 28 en l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille éprouvée.

Les porteurs étaient: MM. Lévite Régis, et Jos. Morneault, Paul-Roger Bélanger, Lévite Michaud, et Denis Lévesque, cousins du défunt.

Conduisaient le deuil: M. Eloi Morneault, son père et Mlle Délia Morneault, sa soeur.

Le défunt était cousin de l'abbé Félix Morneault, curé de Miscou.

Parmi les marques de sympathies reçues par la famille: Offrandes de messes, par M. l'abbé Félix Morneault, Miscou, Mme Théophile Guimond, M. et Mme Ernest Bélanger; Bouquets spirituels: famille Charles Morneault, Rév. Soeur M. de St-Tharsicius, Rév. Sr St-Vincent, etc.,

A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères sympathies.

## INCENDIAIRES CONDAMNES ET EMPRISONNES

*Les deux individus accusés d'incendiat à la beurrerie de Drummond et au pont de Fall's Brook purgent une sentence de trois mois d'incarcération à Andover. — Le sergent James d'Edmundston, et J. J. Sirois de Grand-Sault témoignent.*

DEVANT LE JUGE HAYWARD

Andover, — A une courte session présidée par le juge Hayward, à la maison de cour de Andover, jeudi dernier, Ernest Michaud et son cousin Martial Michaud de la paroisse de Drummond, ont été chargés de l'accusation d'avoir mis le feu à la beurrerie de Drummond, le 23 décembre dernier, C.H. Elliott de Perth poursuivait au nom de la Couronne.

Les prisonniers, agissant pour leur propre défense, plaidèrent coupables. Une seconde accusation avait été déposée contre eux, au sujet de l'incendie du pont de Fall's Brok, le 22 octobre précédent. A cette dernière, ils plaidèrent non-coupables.

Le sergent James de la Police Provinciale, d'Edmundston, et M. J. J. Sirois de Grand-Sault furent appelés à donner leur témoignage. M. Sirois agit même comme interprète.

Des sentences de trois mois chacune pour emprisonnement dans la prison locale furent rendues dans les deux cas; ces sentences sont rétroactives du 24 février, date des arrestations.

## OCTOGENAIRE INHUME A SAINT-ANDRE

DECEDE A RIVIERE-DU-LOUP

St-André, (D.N.C.) — M. Marcel Morin, âgé de 84 ans, est décédé le 17 dernier, à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup où il demeurait depuis 15 ans.

Il était autrefois résident de St-André de Madawaska, où plusieurs de ses enfants sont établis.

Son épouse l'avait précédé dans la tombe, il y a dix ans, et les restes mortels du vieillard furent transportés ici pour inhumation à ses côtés, dans le cimetière paroissial.

Les funérailles se firent à St-André le 21, et le service funèbre fut chanté par M. le curé F. Verret, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Marcel Denis, Cyrille, Pit, Eugène et Béloni tous fils du défunt; son petit-fils, M. Cyrille Morin, portait la croix.

Le défunt était père d'une nombreuse famille. Ses quatre fils établis dans cette paroisse, sont: MM. Pit, Marcel, Cyrile et Denis de Power Creek. Il était également le père de MM. Eugène Morin de Drummond, Béloni et Georges, établis dans le Maine.

Nous offrons à cette famille nos plus sincères sympathies.

TOWN OF EDMUNDSTON — EDMUNDSTON, N.B.

VILLE D'EDMUNDSTON
ELECTION ANNUELLE

Avis est par la présente donné que l'Election Annuelle pour le Maire et les Echevins aura lieu le MARDI

**19e jour d'AVRIL 1932.**

Les nominations, tel que prescrit par la loi, seront reçues par le soussigné jusqu'à six heures du soir vendredi le 15 avril.

Le Poll pour la dite élection sera dans la Maison de Cour, sur la rue St-François, dans la dite ville d'Edmundston, et sera ouvert de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 4 heures de l'après-midi du même jour.

Datée à Edmundston ce 7e jour d'avril, A. D., 1932.

Thomas GUERRETTE,
secrétaire-trésorier.

ANNUAL ELECTION

NOTICE is hereby given that the Annual Election for Mayor and Aldermen will be held on TUESDAY

**the 19th Day of APRIL 1932.**

Nominations as required by law, will be received by the undersigned up to six o'clock P. M., on Friday April 15th instant.

The Poll for said Election will be held at the Court House on St. Francis Street in said town, and will be open at Ten o'clock in the forenoon, and remain open until Four o'clock in the afternoon of the same day.

Dated at the Town of Edmundston, the 7th day of April, A. D., 1932.

Thomas GUERRETTE,
Secretary-Treasurer.

## LA SESSION PROVINCIALE A ETE PROROGEE VENDREDI DERNIER

Elle a duré cinq semaines complètes — Cent bills ont été approuvée— La loi des accidents du travail amendée— Pour équilibrer le budget — Compression des dépenses et augmentation des impôts.

Frédéricton, N.-B., 4 avril. — La deuxième session de la dix-septième législature du Nouveau-Brunswick a été prorogée vendredi après-midi un peu après quatre heures. Elle s'était ouverte le 25 février et avait duré cinq semaines complètes par conséquent.

Cette session a eu ceci de particulier qu'elle a été inaugurée et prorogée par un administrateur au lieu du lieutenant-gouverneur. S. E. Excellence le général McLean, le lieutenant gouverneur de la province était absent, c'est Son Honneur le juge Hazen qui l'avait remplacé. C'est laprremière fois depuis la Confédération que pareil fait se produit.

La Législature cette année a approuvé cent bills. Elle a amendé considérablement la loi des accidents du travail, a adopté une loi qui a eu pour effet de transférer le pouvoir de la gendarmerie provinciale à la gendarmerie canadienne et une autre pour encourager l'électrification des districts ruraux peu populeux.

Pour équilibrer le budget on a décidé de couper dans les dépenses qui seront réduites au cours de l'année commencée de près d'un demi million et on a aussi augmenté les impôts. L'impôt sur la gazoline qui était de 5 cents le gallon sera désormais de 7 cents le gallon et les taxes des corporations et des compagnies d'assurances ont été majorées. Les droits de succession,dans le cas des fortunes importantes, ont été augmentés de 10%.

Telles sont les principales modifications approuvées par la Législature qui vient de se terminer.

Il est à noter que des démarches ont été faites de le'xtérieur pour obtenir du gouvernement une augmentation des octrois affectés aux écoles d'enseignement technique, mais ces démarches n'ont pas abouti. Le gouvernement a fait voter pour cet enseignement la somme de $59,596.

Les rapports de trois commissions ont été reçus par la Législature. Celui de la Commission spéciale chargée de faire enquête sur le fonctionnement du Bureau de compensation et sur la loi des accidents du travail, le rapport de la Commission d'éducation et le rapport de la Commission d'enquête Hartley.

Pour faire suite au premier de ces rapports, le gouvernement a soumis à la Législature des amendements importants à la loi des accidents du travail. En fait c'est une loi nouvelle que nous aurons désormais tellement elle a été changée et remaniée.

Le rapport de la Commission d'éducation n'a fait à cette session le sujet d'aucune législation. Cette commission a étudié pratiquement toute la situation scolaire de la province et a recommandé des changements importants. Pour le moment cependant ces recommandations restent à l'état de recommandations.

## LES ELECTIONS MUNICIPALES A VAN BUREN

*Les contribuables de cette ville montrent un grand intérêt dans les affaires municipales. — Plus 1,000 personnes assistent aux séances publiques annuelles qui durent deux jours.*

UNE COUPE DE $40,000 DANS LES APPROPRIATIONS

Van Buren, Maine (D.N.C.) — La réunion annuelle des contribuables de cette ville a eu lieu lundi et mardi dans le théâtre Gaiety, avec une assistance de plus d'un millier de personnes, en dépit de la température défavorable et tempétueuse que nous avons eue.

Presque tous les anciens officiers municipaux ont été réélus pour un nouveau terme, à quelques exceptions

C'était la première fois, dans l'histoire de cette ville, que cette session durait deux jours.

Le fait est dû à l'intérêt croissant que les citoyens prennent dans les affaires de ville. Il y eut un débat assez ardent au sujet des appropriations qui furent réduites de $135,000, qu'elles étaient l'année dernière, à $95,000, montant voté cette année.

## INCENDIE A ST-LEONARD

Van Buren (D.N.C.) — La demeure de M. Frédéric Dufour de St-Léonard a été complètement rasée par le feu, jeudi soir, de bonne heure, causant une perte de $3.000.

M. et Mme Dufour assistaient à l'office de la Semaine Sainte à l'église St-Antoine, quand les flammes furent découvertes. L'élément fit de rapides progrès et il devint tout-à-fait impossible de sauver quoi que ce soit de l'ameublement. Les pompiers volontaires appelés sur les lieux ne purent réussir à sauver aucune partie de la bâtisse. On croit que la propriété portait moins de $1,000 d'assurances.

## FUNERAILLES DE DAME B. MICHAUD

A EDMUNDSTON

Samedi dernier, est décédée à sa demeure, à Riceville, paroisse de l'Immaculée-Conception, Dame Flore Guérette, épouse de M. Béloni Michaud, cultivateur. Elle était âgée de 76 ans.

Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, deux fils, Georges et Willie de Rivière-Bleue.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église paroissiale d'Edmundston; M. le curé W. J. Conway officiait.

Les porteurs étaien t: MM. Ferdina Michaud, Medley Rice, Vital Picard, Baptiste Philibert, Ferdina Campagna et Ubald Dubé.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

## REMERCIEMENTS

La famille de feu Marcel Morin de St-André, décédé récemment, remercie cordialement les personnes qui ont sympathisé à son deuil, de toutes manières. A tous, un grand merci.

Les familles Eloi Morneault et David Morneault de cette ville remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de toutes façons dans le deuil profond causé par la mort de David Morneault. A tous, un cordial merci.

## Les Licenses 1932 Maintenant exigées sur les Automobiles

LES COULEURS DES AUTRES PROVINCES

Fredericton, 2 avril. — Les demandes pour les nouvelles plaques de licenses d'automobiles sont très nombreuses, depuis quelques jours, et au département des véhicules-moteurs au ministère des Travaux publics, et dans les différents bureaux des divisions de Chatham, Campbellton, St. Stephen, Woodstock, Moncton et St-Jean.

Il est intéressant, à ce moment, de noter les assemblages des couleurs dans les plaques-licenses d'automobiles des différentes provinces dans le Dominion. Québec affiche les chiffres noirs sur fond vert; Ontario, noir sur gris; Nouveau-Brunswick, noir sur blanc; Nouvelle-Ecosse, noir sur jaune; Ile du Prince-Edourad blanc sur vert; Manitoba, blanc sur noir; Saskatchewan, blanc sur bleu pâle; Alberta, noir sur blanc; et Colombie-britannique, blanc sur brun.

Cinq provinces ont donc les chiffres noirs sur fonds de diverses nuances: Québec, Ontario, Nouv.-Brunswick, Nouv.-Ecosse, et Alberta. Les couleurs du Manitoba et du Nouv.-Brunswick seront semblables.

## LE JUGE LEBLANC PRESIDE A LA COUR DE CIRCUIT

*Une cause qu'il ne peut entendre parce qu'indirectement intéressée —McAuley a trois ans de pénitenciers.*

FRASER COMPANIES A GAIN DE CAUSE

La cour de Circuit s'est ouverte mardi matin, à Edmundston. Son honneur le juge Arthur Leblanc était sur le banc.

Une seule cause criminelle était au dossier, celle du Roi vs Michel McAuley de Clair contre qui avait été portée une accusation d'inceste. L'accusé plaida coupable devant le juge et celui-ci le condamna à trois ans de pénitencier à Dorchester, en lui faisant remarquer qu'il était susceptible, dans son cas, d'avoir quatorze ans de pénitencier et jusqu'à quarante coups de fouet.

Il y avait deux causes civiles devant le jury. La première était une action de la Banque Provinciale du Canada, représentée par Mtre J. E. Michaud, contre Dr. E. A. Martin et Geo. G. Clair, pour recouvrer des sommes d'argent avancées par la banque sur billets promissoires endossés par eux. Mtre F. D. Tweedie et Mtre G. Gilbert de St-Jean, représentaient les défendeurs.

A la grande surprise de la cour,le juge Leblanc annonça qu'il ne s croyait pas qualifié pour juger cette cause parce qu'il est détenteur d'actions de la Banque Provinciale du Canada et par le fait même intéressé dans cette organisation bancaire.

La cause paraîtra au cours du mois prochain, probablement devant le juge Grimmer.

L'autre cause fut celle de J. Pat. Smith vs Fraser Companies Limited au sujet d'un contrat de bois de pulpe. Mtre A. J. Dionne et Mtre F. D. Tweedie agissaient pour le demandeur; la compagnie défenderesse était représentée par Mtre J. E. Michaud. Cette cause se plaida devant jury et celui-ci rapporta un verdict favorable à la Cie Fraser.

Il y avait également au dossier la cause de Léo Morin vs Manus Mazerolle et Amédée Mazerolle, au sujet d'un accident d'automobile; et une action de J. H. Michaud contre Elzéar Dastou dans le but de recouvrer la balance d'une somme d'argent due sur une vente par hypothèque. Ces deux causes devaient s'arranger hors de la cour.

## Petites Nouvelles D'Ici Et Peu Partout

*LE ST-PER. RADIO LE AVRIL*

Cité Vaticane, Sainteté le Pape Pie XI, a par radio dimanche, 3 avril, à 5 30 p. m. (11 heures 30 a. m., l'Est), au cours d'une cérémonie relative à la cause de béatification de religieuse française, Alice Leclerc.

*HEUREUSES FAMILLES*

Greenville, Pen., 1er — Il y a quatre mamans bien fières dans la grange de Fred Straub. A elles seules, elles comptent 26 nouveaux-nés. Fred, un cultivateur près de Kitches Corners, a une vache qui donna naissance à trois jumeaux mercredi dernier. A midi le même jour une autre de ses vaches lui donna deux petits veaux. Le lendemain, sa truie lui donna 15 petits cochons. Puis le jour suivant, sa vieille chatte eut six petits chats.

*UN EX-PRESIDENT DU MEXIQUE DECOUVRE UN SECOND CARUSO*

New York, 1er — Un autre Caruso chantera peut-être un jour à l'opéra métropolitain de New York. C'est le propre fils du fameux ténor qui a maintenant 28 ans.

"Oui, dit-il, j'aimerais chanter quelque jour au Métropolitain, sur ce théâtre où mon père a chanté."

Il raconte que la "découverte" de sa voix est un fait récent. Adolfo de la Huerta, jadis président provisoire du Mexique et maintenant professeur de chant à Los Angeles, l'entendit chanter et trouva qu'il promettait.

*H. L. MULHERIN EST ELU MAIRE*

Grand-Sault, 6. — M. Herbert L. Mulherin a été élu maire de Grand-Sault, hier, par acclamation. Il succède à M. F. W. Pirie, membre de la Législature provinciale pour le comté de Victoria.

M. Mulherin a de l'expérience dans les affaires municipales étant échevin, précédemment et un homme d'affaires distingué, il est cependant le plus jeune maire élu jusqu'à date en cette ville.

Le conseil déjà au pouvoir fut réélu au complet, par acclamation. Ces échevins sont : John N. Vasseur, Elzéar A. Guimond, David J. Collins. Winston M. Estey, Alphonse J. Gagnon, et Chs W. Christensen.

Les assesseurs sont: John F. McLaughlin, Zébédée Quigley, et Paul Gagnon.

## MARIAGE RECENT

LEBLANC — BLANCHARD

Les nombreux amis de M. Amédée Blanchard, professeur au High School d'Edmundston ont appris avec une joyeuse surprise son mariage à Mademoiselle Blanche Fournier, fille de M. et Mme J. E. Fournier de Campbellton résidente à New York. L'union nuptiale a été bénie en l'église Notre-Dame de Lourdes à New York, au lendemain de Pâques, par le R. P. Arcibal, curé de la paroisse.

L'heureux couple va résider en ville. De nombreux amis des nouveaux époux se joignent à nous pour leur offrir leurs voeux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

## L'A. C. J. C. BIEN-VENUE PARTOUT

*Et son aumônier général fonde sans relâche de beaux cercles dans toutes nos paroisses.*

DANS RESTIGOUCHE

Le révérend Père Paré, S. J., nous écrit pour nous faire part de l'accueil chaleureux qu'il reçoit partout et des nombreux cercles d'A. C. J. C. acadienne qu'il fonde dans chaque paroisse.

Le Père Paré est dans le comté de Restigouche depuis le commencement de la semaine. Dimanche, après la messe, il fondait le Cercle "Mgr Arthur Melanson" dans la paroisse de Val d'Amours, avec 88 membres. L'aumônier est le curé de la paroisse, M. l'abbé Ernest Maheux; président, Jim Albert; vice-président, Léo Johnson, secrétaire, Delphis Levesque; conseillers, Arthur Albert, Jean LeBlanc, Adelard Charest, Omer Raymond.

Le R. P. Paré se rendait à Balmoral, dans l'après-midi, malgré la tempête et les mauvais chemins. Il réussit tout de même à tenir une assemblée et fonder le Cercle St-Bénoit avec 51 membres. M. l'abbé P. W. Brideau, curé de la paroisse, en est l'aumônier. Les officiers sont : président, Isidore Drapeau, vice-président, John-T. Savoie; secrétaire, John E. Bernard; conseillers: Charles Lamontagne ,Ephrem Savoie, Albert Drapeau, Thomas Bernard.

En tenant compte des difficultés de transport, on croirait à une journée bien remplie. Le Père Paré ne s'arrête pas là. Il se fait conduire à Dalhousie où l'attendent 250 jeunes gens des deux langues. M. l'abbé Hartt, curé de la paroisse, donna en anglais un résumé du discours du Père Paré qui avait surtout traité d'action catholique par les jeunes. Un autre cercle fut fondé avec 125 membres, des deux langues. L'aumônier est le Père Hartt; il aura comme assistant, son vicaire, l'abbé Ed. Savoie. Les officiers sont: président, Léo Blanchard, vice-président, Geo.-E. Sirois, secrétaire, B.-E. Boucher; conseillers: Wayne Nelson, A. G. Wallace, J. A. Harrisson, Edward Cannon.

Mardi le 4 avril, le R. P. Paré est à Charlo où, après une conférence dans l'après-midi, 95 jeunes gens s'inscrivent pour fonder le cercle Romain Robichaud. L'abbé L. J. Sivret, curé de la paroisse, est l'aumônier ; les autres officiers sont: président, Daniel Poirier, vice-président, Raymond Giroux, secrétaire-trésorier, Wilbrod Boucher, secrétaire-archiviste, Eugène McIntyre; conseillers ; Georges Landry, Edmond Happle, Edmond Poirier, Arthur Lévesque.